

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue le mardi 14 novembre 2023, à 19 h 30, au lieu ordinaire des assemblées.

Sont présents:

Madame la conseillère : **Jade Choinière-Pinard**

Messieurs les conseillers : **Éric Lachance**
Alexandre Desrochers
Alain Gaucher
Bruno Paquette

Est absente (absence motivée)

Madame la conseillère **Laurence Hamel**

formant le Conseil au complet sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière adjointe, madame Julie Gagnon est également présente.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

373-11-23

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

Adoptée

2. Approbation du procès-verbal du mois d'octobre 2023

374-11-23

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du mois d'octobre 2023 et l'avoir trouvé conforme, il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyée par monsieur Bruno Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

3. Déclaration d'intérêts

Aucun intérêt déclaré.

4. Correspondance

**A) MODIFICATION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE
CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN
MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-
SUR-RICHELIEU**

375-11-23

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu (ci-après la « Municipalité ») a adopté la *Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels* (ci-après la « Politique ») par la résolution numéro 190-10-22 de la séance ordinaire du conseil municipal le 4 octobre 2022;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, la Municipalité employait, en moyenne, 50 salariés ou moins, et qu'elle n'est donc pas assujettie à l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément au *Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* (ci-après le « Règlement »);

CONSIDÉRANT QUE le Règlement prévoit que lorsqu'un organisme est exonéré de l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (ci-après le « Comité »), les fonctions qui lui sont attribuées par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ c. A-2.1, sont exercées par le responsable de la protection des renseignements personnels (RPRP) ou, dans le cas d'une municipalité, d'un ordre professionnel ou d'un centre de services scolaire, par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE la Politique adoptée par la Municipalité prévoit que c'est le Responsable de la protection des renseignements personnels qui exerce les fonctions du Comité.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la Politique.

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard appuyé par monsieur Bruno Paquette.

De modifier la *Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels* de la manière suivante :

- 1°. Que l'article 9 « Direction générale » soit modifié par l'ajout, après le premier alinéa, du paragraphe suivant :

« Conformément au *Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* (Décret 744-2023, 3 mai 2023), la direction générale assume les tâches qui sont dévolues au Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels :

- a) Définir et approuver les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels (PRP) au sein de la Municipalité;
- b) Définir et approuver les orientations en matière de PRP au sein de la Municipalité;
- c) Formuler des avis sur les initiatives d'acquisition, de déploiement et de refonte de systèmes d'information ou de toute nouvelle prestation

électronique de services de la Municipalité nécessitant la collecte, l'utilisation, la conservation, la communication à des tiers ou la destruction des RP, et ce, tant au moment de la mise en place de ces initiatives que lors de toute modification à celles-ci. »

- 2°. Que l'article 10 « Responsable de la protection des renseignements personnels » soit remplacé par le suivant :

« 10. Responsable la protection des renseignements personnels

Le responsable de la protection des renseignements personnels (RPRP), en collaboration avec le RAD, contribue à assurer une saine gestion de la PRP au sein de la Municipalité. Il soutient le conseil, la direction générale et l'ensemble du personnel de la Municipalité dans la mise en œuvre de la présente Politique.

Notamment, le RPRP s'assure de :

- a) Définir, en collaboration avec la direction générale, les orientations en matière de PRP au sein de la Municipalité;
- b) Déterminer la nature des renseignements personnels (RP) devant être collectés par les différents services de la Municipalité, leur conservation, leur communication à des tiers et leur destruction;
- c) Suggérer les adaptations nécessaires en cas de modifications à la *Loi sur l'accès*, à ses règlements afférents ou l'interprétation des tribunaux, le cas échéant;
- d) Planifier et assurer, en collaboration avec la direction générale, la réalisation des activités de formation des employés de la Municipalité en matière de PRP;
- e) Formuler à la direction générale des avis sur les initiatives d'acquisition, de déploiement et de refonte de systèmes d'information ou de toute nouvelle prestation électronique de services de la Municipalité nécessitant la collecte, l'utilisation, la conservation, la communication à des tiers ou la destruction des RP, et ce, tant au moment de la mise en place de ces initiatives que lors de toute modification à celles-ci;
- f) Formuler des avis sur les mesures particulières à respecter quant aux sondages qui collectent ou utilisent des RP, ou encore en matière de vidéosurveillance;
- g) Veiller à ce que la Municipalité connaisse les orientations, les directives et les décisions formulées par la Commission d'accès à l'information (CAI) en matière de PRP;
- h) Évaluer, en collaboration avec la direction générale, le niveau de PRP au sein de la Municipalité;
- i) Recommander au greffier-trésorier de procéder à l'anonymisation de RP en lieu et place de la destruction de RP qui n'est plus utile à la Municipalité;
- j) Faire rapport au conseil et à la direction générale, sur une base annuelle, quant à l'application de la présente politique.

- 3°. Que l'article 17 « Acquisition, développement ou refonte d'un système d'information ou de prestation électronique » soit modifié de manière que l'expression « le RPRP » soit remplacée par l'expression « la direction générale ».

Adopté

B) Demande d'aide financière du Camp Garagona

376-11-23

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par monsieur Alain Gaucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la somme de cent dollars (100 \$) soit versée au Camp Garagona à titre de participation financière pour l'année 2024.

Adopté

5. Approbation des dépenses du mois d'octobre 2023

377-11-23

Il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de 180 606,19 \$ tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

Julie Gagnon
Greffière-trésorière adjointe

Adoptée

6. Demande de dérogation mineure no 2023-06 320, 94^e Avenue

378-11-23

ATTENDU QU' Il s'agit d'une demande pour l'agrandissement d'un garage de 42 mètres carrés portant sa superficie à 174 mètres carrés, et portant la superficie de l'ensemble des bâtiments accessoires à 185,5 mètres carrés ne respectant pas la superficie maximale imposée par les règlements de zonage.

ATTENDU QUE L'article 46 alinéa 9 du règlement de zonage no 347-07 (en vigueur), stipule que la superficie maximale de l'ensemble des bâtiments accessoires est de cent cinquante (150) mètres carrés.

- CONSIDÉRANT QUE** la dérogation n'est pas mineure;
- CONSIDÉRANT QUE** les travaux de construction ont débutés sans permis, ni demande de permis;
- CONSIDÉRANT QUE** le préjudice sérieux du refus de la demande ne respecte pas les critères dont le comité peut tenir en compte;

PAR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Éric Lachance appuyé par monsieur Bruno Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que soit recommandé au Conseil municipal de refuser la demande de dérogation telle que demandée.

Adoptée

7. Changement de salaire pour l'adjointe à la directrice générale

379-11-23

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par monsieur Alain Gaucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le salaire de l'adjointe à la direction soit majoré à celui de la directrice générale pour les heures travaillées en administration et ce depuis le 24 septembre 2023, suite à un arrêt de travail de la directrice générale.

Adoptée

8. Entretien des patinoires hiver 2023-2024

380-11-23

Il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers présents que le contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire pour l'hiver 2023-2024 soit octroyé à Monsieur Yvan Granger au coût de 5 500 \$, payable en 3 versements égaux, soit les 15 décembre 2023, 15 janvier 2024 et 15 février 2024. De plus, il est aussi résolu que les équipements habituels pour le déneigement et l'entretien de la patinoire soient fournis au sous-traitant. La saison s'échelonne du 15 décembre 2023 au 15 mars 2024.

Adoptée

9. Avis de motion – projet du règlement de zonage n° 546-23

381-11-23

Monsieur Bruno Paquette, conseiller, donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, le règlement numéro 546-23 sur le zonage.

Adoption du premier projet de règlement n° 546-23 modifiant le règlement numéro 347-07 règlement de zonage

382-11-23

- CONSIDÉRANT** le règlement de zonage est un outil de contrôle de l'aménagement du territoire qui vise à assurer un milieu de qualité pour tous les résidents;
- CONSIDÉRANT** que le règlement de zonage reflète les orientations et objectifs prévus au plan d'urbanisme;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire modifier son règlement de zonage;
- CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a dûment été donné;
- CONSIDÉRANT** que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), une consultation publique aura lieu le 28 novembre 2023 sur le projet de règlement concernant le zonage;
- CONSIDÉRANT** que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), le règlement sera soumis à l'examen de sa conformité aux objectifs du schéma de la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu adopte le projet de règlement numéro 546-23 sur le zonage, tel que rédigé.

Adoptée

10. Avis de motion - projet du règlement de lotissement n° 547-23

383-11-23

Monsieur Bruno Paquette, conseiller, donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, le règlement numéro 547-23 sur le lotissement.

Adoption du premier projet de règlement no 547-23 modifiant le règlement numéro 349-07 constituant le règlement de lotissement

384-11-23

- CONSIDÉRANT** le règlement de lotissement est un outil de contrôle de l'aménagement du territoire qui vise à assurer un milieu de qualité pour tous les résidents;
- CONSIDÉRANT** que le règlement de lotissement reflète les orientations et objectifs prévus au plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire modifier son règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été donné;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), une consultation publique aura lieu le 28 novembre 2023 sur le projet de règlement concernant le lotissement;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), le règlement sera soumis à l'examen de sa conformité aux objectifs du schéma de la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par monsieur Alain Gaucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents : que ce conseil adopte le projet de règlement numéro 547-23 sur le lotissement, tel que rédigé.

Adoptée

11. Détermination de la date de l'assemblée de consultation publique pour l'adoption des règlements de zonage et de lotissement

385-11-23

CONSIDÉRANT que le Conseil entend adopter de nouveaux règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le processus d'adoption comprend la tenue d'une assemblée publique de consultation

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par monsieur Bruno Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit tenue une assemblée de consultation publique concernant l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme soit tenue le mardi 28 novembre à 19 h.

Adoptée

12. Nouvelles

Halloween une réussite plus de 100 enfants
Heure du conte « Spécial Halloween » 12 enfants
Soirée des bénévoles
Salon de Noël les 18 et 19 novembre de 10 h à 16 h
Conférence sur l'ABC du porto le jeudi 23 novembre
Un Noël écolo et local le jeudi 30 novembre
Chant de Noël le vendredi premier décembre
Guignolée le samedi 2 décembre
Dîner de Noël FADOQ le dimanche 10 décembre

13. Questions

Diverses questions.

14. Levée de la séance

386-11-23

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 20 h 32

JULIE GAGNON
Greffière-trésorière adjointe

SYLVAIN RAYMOND
Maire

Je, Sylvain Raymond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE A

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

DÉPENSES DU MOIS D'OCTOBRE 2023

LISTE SÉLECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE	Chèques et paiements déjà émis en octobre 2023	3 981,86 \$
LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS AUTOMATIQUES	octobre 2023	137 282,96 \$
Salaires	oct-23	39 341,37 \$
GRAND TOTAL	oct-23	180 606,19 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement 503-20. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 du Code municipal.

DU 01-10-2023 AU 31-10-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MICHEL LALUMIÈRE LAL50	17-10-23	17001 CONC.	23	350.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	350.00
FERME J.S. BERGERON INC. *FERM022	20-10-23	17002 CONC.	000001	25.87	REMBOURS. DE TAXES		25.87
GRAU SYLVAIN *GRAU001	20-10-23	17003 CIRC.	000001	28.58	REMBOURS. DE TAXES		28.58
HÉBERT ALAIN, NATACHA OUE *HÉBE001	20-10-23	17004 CIRC.	000001	356.51	REMBOURS. DE TAXES		356.51
FAFARD NANCY FAF01	18-10-23	17005 CIRC.	3441209	287.43	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	287.43
DANIEL BOULÉ BOUL55	23-10-23	17006 CIRC.	23-10-2023	120.00	REV. COURS SAISONNIERS ADULTES	01 23475 000	120.00
LORRAINE DEMERS DEM80	23-10-23	17007 CIRC.	2023-10-19	300.00	RECEPTIONS PUBLIQUES	02 19000 493	300.00
MINISTÈRE EMPLOI ET SOLID MINI60	23-10-23	17008 CIRC.	226021	125.00	ENT. & REP. - BASSINS D'EPUR.	02 41400 521	125.00
MORISSET EVENEMENTS MOR50	23-10-23	17009 CONC.	6734	1,359.00	RECEPTIONS PUBLIQUES	02 19000 493	1,359.00
MARIE DESLONGCHAMPS DESL55	31-10-23	17010 CIRC.	14-23	450.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	450.00
STÉPHANE MORIN MOR55	31-10-23	17011 CIRC.	1251	579.47	DEP. ACTIVITÉS CULT. SPORADIQ	02 70190 453	579.47
TOTAUX					11 CHEQUES		3,981.86

DU 01-10-2023 AU 31-10-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NICOLE BOULÉ BOUL50	26-10-23	1491 CONC.	OCTOB.2023	1,746.67	CONCIERGERIE CONTRAT	02 19000 495	1,746.67
DESJARDINS SECURITE FINAN DESJ50	06-10-23	1492 CONC.	OCTOBRE 2023	2,166.49	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	55 13870 000	2,166.49
HÉLÈNE DUSSAULT DUS50	06-10-23	1493 CONC.	06-10-2023	375.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	375.00
HÉLÈNE DUSSAULT DUS50	18-10-23	1494 CONC.	18-10-2023	150.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	150.00
JULIE GAGNON GAG55	01-10-23	1495 CONC.	OCTOBRE 2023	50.00	FRAIS DE DEPLACEMENT LOISIRS	02 70160 310	50.00
JULIE GAGNON GAG55	30-10-23	1496 CONC.	10-2023	81.22	FRAIS DE DEPLACEMENT LOISIRS	02 70160 310	81.22
HYDRO-QUEBEC HYDR50	10-10-23	1497 CONC.	626202801401	32.95	SUBV. TOURISME (TOUR)	01 38194 000	32.95
HYDRO-QUEBEC HYDR50	10-10-23	1498 CONC.	655002995062	1,211.08	ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	1,211.08
HYDRO-QUEBEC HYDR50	10-10-23	1499 CONC.	688302571481	3.57	ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	3.57
HYDRO-QUEBEC HYDR50	17-10-23	1500 CONC.	627102811495	1,141.52	ELECTRICITE - EDIFICES MUN.	02 19000 681	1,141.52
HYDRO-QUEBEC HYDR50	24-10-23	1501 CONC.	637-902-791-113	983.39	ELECTRICITE - EDIFICES MUN.	02 19000 681	983.39
FRANCOIS LEDUC LED50	01-10-23	1502 CONC.	OCTOBRE 2023	50.00	TELEPHONE GARAGE MUNICIPAL	02 32000 331	50.00
LE MOUEL-SMAGGHE FABIENNE LEM50	03-10-23	1503 CONC.	21-09-2023	855.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	855.00
LE MOUEL-SMAGGHE FABIENNE LEM50	12-10-23	1504 CONC.	12-10-2023	855.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	855.00
LE MOUEL-SMAGGHE FABIENNE LEM50	26-10-23	1505 CONC.	26-10-2023	855.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190 454	855.00
MINISTRE DU REVENU DU QUE MINI50	02-10-23	1506 CONC.	DAS SEPT.2023	2,788.97	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
				3,284.30	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				1,249.54	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				347.85	RQAP A PAYER	55 13855 000	
				551.38	C.S.S.T. À PAYER	55 13899 000	
							8,222.04
MINISTRE DU REVENU DU QUE MINI50	30-10-23	1507 CONC.	DAS OCT.2023	3,506.46	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
				4,286.42	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				1,787.57	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				601.65	RQAP A PAYER	55 13855 000	
				434.57	C.S.S.T. À PAYER	55 13899 000	
							10,616.67
MINISTRE DU REVENU DU QUE MINI50	31-10-23	1508 CONC.	3IÈME TRIMEST.	895.15	TAXE À PAYER	54 13998 000	895.15
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU MRCH50	06-10-23	1509 CONC.	CRF2300170	21,780.82	QUOTE-PART M.R.C. ORDURES	02 45110 951	21,780.82
SYLVAIN RAYMOND RAY50	15-10-23	1510 CONC.	OCTOBRE 2023	50.00	TELEPHONIE	02 11000 331	50.00
RECEVEUR GENERAL DU CANAD	02-10-23	1511 CONC.	DAS SEPT.2023	2,328.49	IMPOT FEDERAL A PAYER	55 13810 000	

DU 01-10-2023 AU 31-10-2023

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
RECE50				770.10	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	55 13820 000	
							3,098.59
RECEVEUR GENERAL DU CANAD RECE50	30-10-23	1512 CONC.	DAS OCT.2023	3,538.06	IMPOT FEDERAL A PAYER	55 13810 000	
				581.28	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	55 13820 000	
							4,119.34
SERVICES DE CARTES DESJAR SERV16	10-10-23	1513 CONC.	J.GAG.SEPT.23	275.12	ENT. ET REP. - PARC & TERRAIN SOCCER	02 70130 522	
							275.12
SERVICES DE CARTES DESJAR SERV16	10-10-23	1514 CONC.	N.BOUL.SEPT.23	9.21	ALIMENTS, LIQUEURS	02 13000 610	
							9.21
SURETE DU QUEBEC SUR01	12-10-23	1515 CONC.	106219-1	169,993.00	QUOTE PART - SURETE DU QUEBEC	02 21000 951	
							169,993.00
JEAN VASSEUR VAS50	30-10-23	1516 CONC.	10-2023	62.00	DEPLACEMENTS INSPECTEUR	02 61000 310	
							62.00
		TOTAUX	26 PRELEV.	229,678.83			

DATE 14-11-2023 11:24
IMPRIME LE: 14-11-2023
MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 4
DETAILLE

DU 01-10-2023 AU 31-10-2023

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

GRAND TOTAUX			37 PAIEMENTS	233,660.69			
--------------	--	--	--------------	------------	--	--	--

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
ADD50	ADDÉNERGIE TECHNOLOGIES INC.					
2023-10-06	IC29295	2023-11-06	2023-10-31		SERV.BORNE 01-01-202	883.87
					Total suggéré :	883.87
ALIM50	ALIMENT-TERRE					
2023-10-31	OCTOBRE 2023	2023-10-31	2023-10-31		VENTES OCTOBRE 2023	27.75
					Total suggéré :	27.75
ARGR50	GRAPHICA IMPRESSION INC.					
2023-10-31	956098	2023-10-31	2023-10-31		RAPPEL DE TAXES	137.97
2023-10-31	956102	2023-10-31	2023-10-31		ENVELOPPE À FENÊTRES	212.70
					Total suggéré :	350.67
ASS50	ADMQ					
2023-10-06	FAC10593	2023-10-31	2023-10-31		ABC/DG INTRODUCTION	128.44
					Total suggéré :	128.44
BMR50	BMR GROUPE YVES GAGNON					
2023-10-31	0037074	2023-11-30	2023-10-31		QUINCAILLERIE GARAGE	145.84
2023-10-31	0040179	2023-10-31	2023-10-31		CRÉDIT HOTTE DE CUIS	-132.70
					Total suggéré :	13.14
BRU55	SYLVIE BRUNET					
2023-10-31	31-10-2023	2023-10-31	2023-10-31		REMBOURSEMENT SALON	95.00
					Total suggéré :	95.00
CALA50	CAIN LAMARRE					
2023-10-31	70-0000026462	2023-10-31	2023-10-31		SERV.PROF.DOSSIER RO	297.58
					Total suggéré :	297.58
CANA50	LE CANADA FRANCAIS					
2023-10-20	2023-2024	2023-11-20	2023-10-31		RENOUV.ADHÉSION MUNI	89.95
					Total suggéré :	89.95
CEN41	CENTRE DU CAMION STE-MARIE					
2023-10-17	FB76761	2023-11-17	2023-10-31		MAC 10 ROUES	229.33
2023-10-26	FB77242	2023-11-26	2023-10-31		CAMION DÉNEIGEMENT	398.32
					Total suggéré :	627.65
CHEM50	CANADIEN NATIONAL					
2023-10-20	91708516	2023-11-20	2023-10-31		AJUSTEMENT SUR FACTU	276.00
2023-10-31	91711381	2023-11-30	2023-10-31		FRAIS NOVEMBRE 2023	1 462.00
					Total suggéré :	1 738.00
ELEC55	ÉLECTRIFI-A CANADA LTÉE.					
2023-10-27	5968	2023-11-27	2023-10-31		RÉPARATION DE LUMIÈR	2 490.94

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
ELEC55	ÉLECTRIFI-A CANADA LTÉE.					
2023-10-27	5969	2023-11-27	2023-10-31		REPLACEMENT DE PINC	91.98
					Total suggéré :	2 582.92
ENTRE60	ENTREPRISES G.M. ST-BLAISE INC					
2023-10-13	17411	2023-11-13	2023-10-31		LOCATION POUR INST.T	1 344.06
2023-10-25	17464	2023-11-25	2023-10-31		BORNES DE DÉNEIGEMEN	344.93
2023-10-31	17520	2023-11-30	2023-10-31		FOSSÉ MONTÉE DE LA C	1 194.31
2023-10-31	17521	2023-11-30	2023-10-31		REBUT TERRE GARAGE M	224.20
					Total suggéré :	3 107.50
ETHI45	ETHIER AVOCATS INC.					
2023-10-18	4287	2023-11-18	2023-10-31		POUR RÉCUPÉRATION TP	1 135.21
					Total suggéré :	1 135.21
EXCAV45	EXCAVATION R. FORTIER ET FILS					
2023-10-11	11428	2023-11-11	2023-10-31		NETTOYER FOSSÉ SUR L	445.53
					Total suggéré :	445.53
FIOL50	STÉPHANIE FIOLA					
2023-10-27	626	2023-11-27	2023-10-31		HONORAIRE PROFESSION	791.03
					Total suggéré :	791.03
FOU60	MARC-ANTOINE FOURNIER					
2023-10-09	28966034	2023-10-31	2023-10-31		TAILLE HAIE	100.00
					Total suggéré :	100.00
GHBE50	G.H. BERGER LTEE					
2023-10-10	257854	2023-11-10	2023-10-31		ANTIGEL	45.90
					Total suggéré :	45.90
HYDR50	HYDRO-QUEBEC					
2023-10-27	630702814084	2023-10-27	2023-10-27		ÉGOÛTS PAYER INTERN.	977.69
2023-10-31	631602808879	2023-10-31	2023-10-31		ÉCLAIRAGE DE RUES PA	1 251.44
2023-10-27	644202782296	2023-10-27	2023-10-27		TABLEAU ÉLECTRONIQUE	58.40
2023-10-27	671202698744	2023-10-27	2023-10-27		BORNE SÈCHE PAYER IN	97.29
2023-10-27	677502989126	2023-10-27	2023-10-27		GARAGE PAYER INTERN.	587.10
					Total suggéré :	2 971.92
IHR50	INTERNET HAUT-RICHELIEU TÉLÉCOM					
2023-10-06	1367	2023-10-31	2023-10-31		SERVICE INFORMATIQUE	620.87
					Total suggéré :	620.87
LABO65	GROUPE ENVIRONNEX					
2023-10-30	921558	2023-11-30	2023-10-31		ANALYSE D'EAU	262.72
					Total suggéré :	262.72

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
LAR55	DENIS LARIVIÈRE					
2023-10-13	41350	2023-10-31	2023-10-31		POÊLE À BOIS	250.00
					Total suggéré :	250.00
LAT65	BENOIT LATULIPE MÉCANIQUE INC.					
2023-10-20	3258	2023-10-31	2023-10-31		ENTRETIEN 10 ROUES	3 987.39
					Total suggéré :	3 987.39
LIBR45	LIBRAIRIE MODERNE					
2023-10-25	E39860	2023-11-25	2023-10-31		ACHAT DE VOLUMES	317.47
2023-10-25	E39916	2023-11-25	2023-10-31		JEUX DE SOCIÉTÉ	233.47
					Total suggéré :	550.94
LIGN50	LIGNES MASKA					
2023-10-13	6923	2023-11-13	2023-10-31		LIGNE JAUNE	11 078.99
					Total suggéré :	11 078.99
LOQ50	L.O.QUENCE COMMUNICATION					
2023-10-11	FAC2602	2023-10-31	2023-10-31		LE BLAISOIS AUTOMNE	2 132.69
2023-10-31	FAC2615	2023-10-31	2023-10-31		AFFICHE SALON DE NOË	681.20
					Total suggéré :	2 813.89
MARIN55	MARINA ST-TROPEZ					
2023-10-31	CERT.CARD.030	2023-11-30	2023-10-31		SOUPER DES BÉNÉVOLES	30.00
					Total suggéré :	30.00
MART45	MARTECH INC.					
2023-05-31	198488	2023-06-30	2023-05-31		POTEAUX	1 639.83
2023-07-11	199120	2023-08-11	2023-07-31		ANCRAGE	143.72
2023-10-27	200879	2023-11-27	2023-10-31		PANCARTE	778.96
					Total suggéré :	2 562.51
MRCH50	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU					
2023-10-17	CRF2300405	2023-11-17	2023-10-31		UNITÉ DE COLLECTE	285.44
					Total suggéré :	285.44
MSA50	MSA INFRASTRUCTURES INC.					
2023-10-27	201278	2023-11-27	2023-10-31		LIBÉRATION DERNIÈRE	22 305.25
					Total suggéré :	22 305.25
NETT50	NETTOYEUR MARTIN					
2023-10-12	1017593	2023-11-12	2023-10-31		ENTRETIEN VÊTEMENTS	45.95
2023-10-26	1019016	2023-11-26	2023-10-31		ENTRETIEN VÊTEMENTS	49.21
					Total suggéré :	95.16

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
PAR55	PARADIS MONIQUE					
2023-10-26	OCTOBRE 2023	2023-10-31	2023-10-31		KILOMÉTRAGE BIBLIOTH	27.28
					Total suggéré :	27.28
PARI50	ANDRE PARIS INC.					
2023-10-27	F4248	2023-11-27	2023-10-31		DÉBROUSSAILLAGE	7 663.08
					Total suggéré :	7 663.08
PAS50	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PMA					
2023-08-11	016-00214276	2023-09-11	2023-08-31		ÉPLUCHETTES	800.36
					Total suggéré :	800.36
PEPI50	PEPINIERE JACQUES-CARTIER					
2023-10-20	176454	2023-11-20	2023-10-31		PAILLIS CÈDRE FORÊT	252.95
					Total suggéré :	252.95
PHT50	NETTOYEUR RAPIDE					
2023-10-23	23-10-2023	2023-11-23	2023-10-31		NETTOYAGE NAPPES	158.10
					Total suggéré :	158.10
PIN50	LUC PINSONNAULT					
2023-10-31	31-10-2023	2023-10-31	2023-10-31		ARROSAGE JADINIÈRES	780.00
					Total suggéré :	780.00
PNEU50	LES PNEUS ROBERT BERNARD					
2023-10-19	JEA-F215653	2023-11-19	2023-10-31		PNEUS REMORQUE	366.78
					Total suggéré :	366.78
POMP55	LES POMPES CGI					
2023-09-21	308303	2023-10-21	2023-09-30		VÉRIFIER SYSTÈME COO	143.72
2023-09-25	308307	2023-10-25	2023-09-30		ENTRETIEN SYSTÈME DE	143.72
					Total suggéré :	287.44
PROAN50	PROANIMA					
2023-10-31	1125	2023-11-24	2023-10-31		FRAIS NOVEMBRE 2023	1 679.06
					Total suggéré :	1 679.06
QUIN50	QUINCAILLERIE FLEURY INC.					
2023-04-01	13747	2023-05-01	2023-04-30		QUINCAILLERIE GARAGE	78.19
					Total suggéré :	78.19
RUBA55	NOVEXCO INC.					
2023-10-20	91207717	2023-11-13	2023-10-31		PAPETERIE BUREAU ET	193.80
2023-10-25	91229098	2023-11-18	2023-10-31		PAPETERIE BUREAU	86.93
2023-10-31	91257233	2023-11-24	2023-10-31		PAPETERIE BUREAU	240.23
					Total suggéré :	520.96

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
SERV16	SERVICES DE CARTES DESJARDINS					
2023-10-31	J.GAG.OCT.2023	2023-10-31	2023-10-31		DÉPENSES OCTOBRE 202	693.11
					Total suggéré :	693.11
SIM055	SIMON RHÉAUME ÉMONDEUR					
2023-10-21	00074	2023-10-31	2023-10-31		ÉMONDAGE 948 PRINCIP	3 219.30
					Total suggéré :	3 219.30
SIMO45	SIMO MANAGEMENT INC.					
2023-10-17	054295	2023-11-17	2023-10-31		MONTANT FORFAITAIRE	2 753.65
					Total suggéré :	2 753.65
SIMSTM5C	LES ENTREPRISES SIMON STE-MARIE INC.					
2023-10-24	1132	2023-11-24	2023-10-31		INSTALLATION ÉCLAIRA	25 007.35
					Total suggéré :	25 007.35
SOCI050	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES					
2023-10-30	9887829187	2023-11-30	2023-10-31		LE BLAISOIS ET ACTIV	273.68
					Total suggéré :	273.68
STJEA50	UNI-SELECT CANADA INC.					
2023-10-10	1872-97346	2023-11-10	2023-10-31		PIÈCES POUR GMC SIER	811.16
2023-10-16	1872-97927	2023-11-16	2023-10-31		FOURNITURE GARAGE	117.20
					Total suggéré :	928.36
TECH064	CONSTRUCTION TECHROC					
2023-10-26	C-01078	2023-11-26	2023-10-31		TRAVAUX EN CHANTIER	17 680.17
2023-10-26	R-00475	2023-11-26	2023-10-31		LIBERATION PREMIÈRE	982.23
					Total suggéré :	18 662.40
TETRAT5C	TETRA TECH QI INC.					
2023-09-14	60829419	2023-10-14	2023-09-30		REDRESSEMENT MONTÉE	8 283.94
2023-09-14	60829420	2023-10-14	2023-09-30		RÉFECTION CHAUSSÉE 3	546.14
2023-10-16	60834294	2023-11-16	2023-10-31		REDRESSEMENT MONTÉE	2 253.51
					Total suggéré :	11 083.59
TOIL50	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT					
2023-10-10	351040253	2023-10-31	2023-10-31		VIDANGE PARC 8IÈME A	68.99
2023-10-16	351040582	2023-10-31	2023-10-31		VIDANGE PARC 8IÈME A	68.99
2023-10-24	351041041	2023-10-31	2023-10-31		VIDANGE PARC 8IÈME A	68.99
					Total suggéré :	206.97
TOIT50	TOITURE OMER BRAULT INC.					
2023-10-23	026758	2023-11-23	2023-10-31		FUITE D'EAU SALLE D'	766.96
					Total suggéré :	766.96

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

<u>Date facture</u>	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date paiement</u>	<u>Date chèque</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
TRA50	TRANSDEV QUÉBEC INC.					
2023-10-11	12798	2023-10-31	2023-10-31		INSP.MÉCANIQUE MACK	166.95
					Total suggéré :	166.95
VAME50	9476-3885 QUÉBEC INC. AGENCE VM					
2023-10-10	1613	2023-10-31	2023-10-31		LICENCE ANNUELLE POU	413.22
					Total suggéré :	413.22
YVON50	YVON GIRARD					
2023-09-29	666617	2023-10-29	2023-09-30		EAU	24.00
2023-10-06	666623	2023-11-06	2023-10-31		EAU	32.00
2023-10-13	666626	2023-11-13	2023-10-31		CAFÉ	36.00
2023-10-20	666628	2023-11-20	2023-10-31		CAFÉ ET EAU	94.00
2023-10-27	666631	2023-11-27	2023-10-31		EAU	32.00
					Total suggéré :	218.00
					Grand total :	137 282.96
84 enregistrement(s)						